

**FICHE MISSION**

**Mission 5** :

Promotion de l'arbitrage au sein d’un club de football

Principales missions :

* Mise en œuvre et déploiement de l’opération « Arbitrage des jeunes par les jeunes ».
* Aider au recrutement des arbitres au sein du club, en relation avec le référent arbitrage de la structure (communication).
* Participation et sensibilisation aux actions et à la promotion au sein de la structure de l'arbitrage.
* Promotion et respect du rôle de l'arbitre, développement de la pratique en arbitrage des personnes en situation de handicap.

Missions autres :

* Participer à la réflexion sur le projet club et notamment sur le projet Associatif.
* Participer aux activités développées par les écoles de football en présence de l'éducateur ou de l'animateur bénévole chargé de l'encadrement des jeunes du club. Dans ce cadre le volontaire n'est jamais seul. Il assiste les animateurs du club dans l'organisation des séances, la gestion du matériel, les temps de vestiaires, l'accueil et les relations avec les familles. Participer à l'animation des plateaux U7/U9 organisés par le district dans son secteur et développer des actions favorisant le vivre ensemble, le fair-play, le respect de l'environnement, la lutte contre les discriminations.
* Promouvoir et valoriser le « Programme Éducatif Fédéral » au sein de son club sous la responsabilité du référent PEF du club, mais également le déploiement du dispositif « Club Lieu de Vie ».

Signature du Volontaire Signature du tuteur Signature du Président